

# ONCF

N° 302

ORPHELINAT NATIONAL DES CHEMINS DE FER DE FRANCE  
BULLETIN TRIMESTRIEL - MAI - JUIN - JUILLET 2016

Les congés  
payés en 1936

Fête de la  
**SOLIDARITÉ**  
à Montdidier

La nuit  
des  
**ÉTOILES**

Portrait	2
Les jeux paralympiques	2
CA ONCF du 5 juillet 2016	3
La nuit des étoiles	3
Edito	3
Activités groupes	4 et 9
Fête de la Solidarité 2016	5 à 8
Info générale	10
Les colos du CCGPF	10
Devoir de mémoire	11
L'histoire de la photographie	11
Jeux	12
Sélection Livres	12

**ACTIVITÉS  
des groupes**





## Céline Simon

Secrétaire du CCGPF

### **BO : Nous fêtons les 30 ans d'existence des CE à la SNCF, que t'inspirent ces célébrations ?**

CS : c'est en premier lieu la célébration d'une belle victoire, celle gagnée par les cheminots de gérer, à travers leurs élus, les activités sociales, et avoir un regard économique sur la gestion de l'entreprise, acquis dès 1983. 30 ans, c'est aussi se retourner sur les réalisations menées par tous les élus qui se sont succédés. Ainsi, l'augmentation de l'offre vacances familles par l'évolution du nombre de Maisons Familiales, passant à 10, permet de faire partir en vacances un nombre croissant de cheminots. Mais aussi, l'amélioration de la qualité de l'offre avec les structures dans lesquelles on se sent bien, une qualité d'animation qui sans jamais lâcher sur nos fondamentaux permet de travailler sur les besoins des cheminots en terme de culture loisir sports. Nous permettons aux cheminots de partir en vacances et de cela nous pouvons être fiers.

### **BO : Depuis le 1er janvier 2016, a été créé le CCGPF, en lieu et place du CCE SNCF. C'est quoi la différence ?**

CS : le CCGPF rassemble les cheminots de 3 Epics composant le GPF, alors que le CCE rayonnait sur la seule SNCF. L'accord signé par 3 FD Syndicales et la direction, non sans difficultés et avec l'opiniâtreté d'une OS, a permis de transférer au CCGPF les prérogatives qui incombaient au CCE. Il l'a conforté financièrement puisque la part modulable qui permettait au CE de ne pas financer des activités comme le SLB, les sociétés d'agents ou les colos d'hiver a disparu, c'est donc un taux unique (34,10) et obligatoire pour tous les CE aujourd'hui.

### **BO : L'activité phare du Comité Central est l'organisation, à travers son secteur Enfance Jeunesse, des colonies. Comment se présente l'été 2016 ?**

CS : l'été se présente bien. Nous allons de nouveau permettre à près de 12000 enfants de partir en vacances. La confiance des cheminots ne se dément pas, c'est la reconnaissance du travail effectué. Tout est prêt pour les accueillir, nous nous préparons avec les CER sans qu'il n'y ait rien ne serait possible pour qu'ils puissent passer de super vacances.

### **BO : Les sociétés d'agents (les associations de cheminots (dont l'ONCF fait partie) étaient reconnues à travers le rapport Pirot par le CCE SNCF. Qu'en est-il aujourd'hui ?**

CS : Face à la transformation de l'entreprise nous avons rencontré l'ensemble des sociétés d'agents pour aboutir à une audience auprès de la direction qui a permis d'acter que rien n'était modifié, qu'elles restaient reconnues. C'est une bonne nouvelle pour les plus de 150 000 cheminots et ayant droits membres des sociétés.

## Les jeux paralympiques (Association entre « paraplégique » et « olympique »)



Les Jeux paralympiques voient s'affronter des athlètes handicapés lors d'épreuves handisports. Bien qu'ils ne soient pas organisés par le Comité international olympique, ils partagent de nombreuses caractéristiques avec les Jeux Olympiques. Ils se déroulent tous les 4 ans à la suite des Jeux olympiques d'été et d'hiver. Ils reprennent aussi la plupart des traditions et symboles olympiques, notamment la flamme olympique. Ces Jeux ne reprennent pas le symbole des anneaux olympiques mais possèdent leur propre logo en forme de virgules penchées vertes, bleues

et rouges. Ces trois motifs font écho à la devise paralympique : L'esprit, le corps, l'âme.

C'est à un médecin britannique, Sir Ludwig Guttmann, que l'on doit la création de Jeux pour les personnes handicapées. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, ce médecin neurologue a l'idée d'organiser des jeux internationaux dans son hôpital pour réhabiliter les vétérans devenus paraplégiques. Ces premiers « Jeux mondiaux des chaises-roulantes et des amputés » se déroulent à l'hôpital de Stoke Mandeville près de Londres en 1948.

La 9<sup>e</sup> édition de ces jeux fut placée une semaine après les Jeux Olympiques de Rome en 1960 et l'on considère que ce sont les premiers Jeux Paralympiques d'été de l'Histoire.

Pour que la compétition des Jeux Paralympiques soit équitable, les athlètes sont regroupés par catégories selon leur handicap. Peuvent y participer des

athlètes appartenant aux catégories suivantes :

- handicapés physiques : tétraplégiques et paraplégiques, amputés et assimilés, myopathes,
- handicapés visuels : non-voyants et malvoyants,
- handicapés mentaux (réintégrés en 2012 à Londres après avoir été exclus en 2000).

Les XV<sup>e</sup> jeux Paralympiques d'été se dérouleront du 7 au 18 septembre 2016 à Rio de Janeiro. A l'occasion de cette édition, deux nouveaux sports font leur entrée en compétition : le paracanoe et le paratriathlon. Au total, 23 disciplines seront représentées, dont deux ouvertes aux athlètes affectés d'un handicap mental (le badminton et le basket-ball). 4200 athlètes issus de 176 nations sont attendus Plus de 130 athlètes composeront l'équipe de France. La France sera engagée dans 17 des 22 sports présents au programme.

## CA du 5 juillet 2016

Élection de Martinet Mélanie du CR de Reims, Mr Ramillon Michael CR de Clermont-Ferrand et Chany Jean-Claude, à la CSCF. Notre Conseil d'Administration a eu lieu en plein cœur de l'actualité sociale, puisque le jour même était organisé une nouvelle journée de mobilisation contre la loi travail et les cheminots sortent d'un long conflit portant sur l'organisation et l'aménagement du temps de travail, l'emploi, les restructurations dans l'entreprise et la question des salaires. Après deux mois de manifestations massives contre le projet de « Loi Travail » et une opinion publique majoritairement opposée à ce texte, le gouvernement utilise le 49.3, déni ultime de démocratie. Malgré cette actualité sociale dense, l'activité de notre association a perduré dans de nombreux chantiers, les rassemblements de cheminots ont été l'occasion de nous renforcer et de faire connaître notre association. Mais là où elle a été en sommeil, elle doit se relancer rapidement, en effet, nous devons tenir nos orientations, tant sur le plan du renforcement, des structurations ainsi que dans la tenue des cahiers de trésorerie. Intervention de Claude Marache sur le Chalet Pierre Sépard. Ces informations étaient destinées à rappeler aux membres du CA l'histoire du chalet depuis son origine jusqu'à nos jours en insistant sur les évolutions qui furent nécessaires : évolution dans son statut, évolution dans ses transformations successives guidée par la double nécessité de faire évaluer les prestations et la gestion du chalet, évolution dans l'organisation même des vacances, évolution de la gestion. Aujourd'hui, il nous faut bien reconnaître que, malgré toutes ces modifications et évolutions, nous n'avons pas atteint notre objectif à savoir une gestion pérenne.

Aujourd'hui, de nouveaux travaux sont nécessaires pour protéger le patrimoine et poursuivre l'exploitation du chalet. Une étude sur les structures du chalet a fait apparaître des travaux importants à répartir entre la Fédération et l'Orphelinat. Ces travaux pourront être réalisés en trois fois en commençant par les travaux les plus urgents à savoir les toitures des différentes structures.

Comme suite aux éléments apportés par Monsieur Claude Marache et de la teneur des débats, concernant la nécessité d'opérer en urgence une première phase de travaux nécessaire à la pérennisation des bâtiments du Chalet Pierre Sépard a répartir entre la Fédération et l'Orphelinat, une délibération a été votée à l'unanimité en ce sens.

## La nuit des étoiles



© Fotolia

Cette année, la Nuit des étoiles aura lieu les 5, 6 et 7 août. Il s'agit d'une manifestation gratuite organisée par plusieurs associations, entre autres par l'Association Française d'Astronomie, à destination du grand public. Il s'agit de rassembler les amateurs d'astronomie, débutants ou confirmés, autour d'activités ayant trait à l'observation des constellations. De nombreuses manifestations, relayées à l'échelle locale par les clubs d'astronomie, permettent aux passionnés d'observer les étoiles dans bien des villes de France. Depuis 2010, il est par exemple possible, lors de cette manifestation, d'accéder au plus haut poste d'observation de France, à savoir le 56e étage de la tour Montparnasse. La Nuit des étoiles se déroule chaque année aux alentours du début du mois d'août dans plusieurs pays d'Europe et d'Afrique. La période n'est pas choisie au hasard. En effet, d'une part, il s'agit de déterminer une date au plus proche du moment où l'on peut apercevoir l'essaim d'étoiles filantes des Perséides. Les étoiles filantes des Perséides sont en effet un essaim de météores, débris de la comète Swift-Tuttle observables entre le 20 juillet et le 25 août, avec un pic d'intensité entre le 11 et le 15 août. Mais ce n'est toutefois pas la seule contrainte, en effet, les astronomes tiennent également à mettre en valeur l'inventaire astronomique français en général et doivent également éviter soigneusement les périodes de pleine lune, trop lumineuses et ainsi peu propices à l'observation. La Nuit des étoiles, ensuite devenue les Nuits des étoiles, a rencontré rapidement un grand succès, qui ne s'est pas démenti avec les années. Initiée en 1991, elle lance ainsi cette année sa 26e édition autour du thème « au fil de l'eau : la recherche de la vie ». Elle a permis de mettre en valeur les clubs d'astronomie qui, bénéficiant d'une telle promotion, ont vu leurs chiffres de participation augmenter significativement.



© Pascale Lalys

**Régis Bachelet**  
Secrétaire

Cette année nous fêtons les 80 ans des congés payés. Avant le front populaire seulement 1 % des français, les plus riches, profitaient des vacances. Jusqu'à la fin des années 1990, 65% de la population prenaient des vacances, ils ne sont plus que 50%. Aujourd'hui compétitivité, chômage et précarité riment avec vacances fractionnées, séjours plus courts et moins onéreux. Le profit et le marché imposent leurs règles pour faire rimer vacances et loisirs avec consommation. Selon un sondage du secours populaire 84 % des français estiment que partir en vacances une fois par an est une nécessité. L'été s'annonce austère. La France n'est pas encore relevée des plaies climatiques notamment celles de mai. Grêle, pluies, inondations qui ont fait 4 morts, 24 blessés et près de 20 000 français déracinés, évacués de chez eux n'emportant que le strict minimum. Le réseau et les installations de la SNCF n'ont pas échappé aux intempéries, il y a eu des travaux à réaliser, vérification des installations, réparations, sur les voies, les installations électriques, sur les rames... grâce aux cheminots qui ont travaillé sur l'ensemble des voies et dans les ateliers, la reprise du service dans de bonnes conditions a pu être accélérée. Encore une fois les agents ont démontré leur savoir-faire et leur attachement au service public. Dans ce contexte, les cheminots et les autres salariés ont aussi battu le pavé pour montrer leur désaccord avec le gouvernement, notamment concernant la loi travail.

Les manifestations se sont multipliées, dénigrées par le gouvernement, les organisations patronales et certaines organisations syndicales.

A coup de 49.3, nous assistons à un dérèglement étonnant et inquiétant des formes de la vie démocratique et républicaine.

Pour autant, ne baissons pas les bras, nous nous devons de préserver nos enfants et leur laisser des conditions de vie et de travail honorables.

Être solidaire envers nos enfants, c'est l'acte de nos 52790 adhérents qui permettront encore cette année de faire participer nos 722 pupilles aux activités et aux séjours de l'ONCF, des CER et du CCGPF.

Dans un combat, ce n'est pas le plus fort qui l'emporte, mais le plus convaincu.

Orphelinat National des Chemins de fer de France Fondé le 8 juillet 1904  
"Journal Officiel" des 15-16 Juillet 1904 Déclaration N° 151 200 - But : Aider  
morale et matériellement les orphelins de ses adhérents.

**Siège social** : 263, Rue de Paris - 93100 Montreuil - CCP 46388 C Paris-  
Tél. 01 55 82 86 89 - Fax 01 55 82 86 95 infocom@oncf.asso.fr- Bulletin  
de l'Orphelinat - N° CPPAP1217G84134

**Directeur de la publication** : Laurent Latouche

**Responsable de la rédaction** : Jacques Fouquet

**Création et réalisation** : Pascale Lalys

**Visuel de couverture** : Pascale Lalys

**Photographies** : Fotolia - **Impression** : Rivet PE Limoges

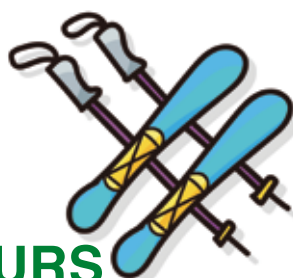
## GUINGAMP



© ONCF

Très belle journée et beau succès une nouvelle fois pour le traditionnel «bal à papa» organisé comme chaque année le 1er dimanche de mars par le groupe ONCF de Guingamp. Malgré une petite baisse de la fréquentation suite à la concurrence d'un bal supplémentaire sur le secteur, cette journée est une réussite !

Merci au public d'avoir répondu présent et merci aux bénévoles d'avoir participé au succès de cette journée.



## SEJOURS CHALET HIVER

Les 3 séjours hiver du chalet ont réunis 82 pupilles et 40 accompagnateurs, les petits et les grands ont profité pleinement des sports d'hiver. Les matinées étaient consacrées au cours de ski, de surf avec l'école de ski de la vallée de Chamonix. Les après-midis à la détente, aux jeux au chalet ou à la luge d'été sans oublier les gouters gaufres et crêpes. Les soirées ont été particulièrement animées avec le karaoké, le loto, la soirée dansante, le spectacle des pupilles et des familles dans une ambiance fraternelle et conviviale. Tout le monde est reparti ravi avec de la neige plein les yeux en se donnant rendez-vous cet été ou l'année prochaine. Un grand merci à Claude, Hervé, Philippe, Mathieu, Gégé pour le bon déroulement de ses séjours et un bon rétablissement à tous les blessés.

## SORTIE VOILE avec les pupilles de l'ONCF



© ONCF

Samedi 11 juin 2016, avait lieu notre traditionnelle ARASC (Activité Régionale Annuelle Sportive et Culturelle). Comme d'habitude, c'est avec un grand plaisir que nous nous sommes retrouvés, pupilles, accompagnateurs et militants. Cette année le rendez vous était à Port-Louis autour d'un petit déjeuner préparé par les bénévoles de Lorient, Anthony et Claude. Une fois n'est pas coutume, cette sortie fut à l'initiative de Vivianne, maman d'Emeline, pupille de l'ONCF, qui a proposé préparé et organisé cette sortie, avec le soutien bien sûr de Philippe.

L'objet de cette sortie était donc une sortie en voilier, sur des «Fillao» de l'école de voile de la Sellor, pour aller découvrir l'île de Groix. Nous nous sommes donc séparés en deux groupes, 10 par bateau et route vers Groix barrés par Chloé pour l'un et Naimapour l'autre, sous le contrôle de Yohann et François nos deux skippers. Les vagues et la navigation auront eu momentanément raison de Chloé, un peu intimidée par la mer et de Camille un peu barbouillée, malgré tout la traversée fut chouette et empreinte de sensations et rigolades, et l'arrivée à Groix à l'heure du repas la bienvenue. Une fois débarqués à Groix, quartier libre, certains se sont retrouvés sur une terrasse afin de profiter du soleil qui pointait enfin son nez, alors que d'autres partageaient à la découverte de l'île se dégourdir les jambes après deux heures de traversée. Le temps nous étant compté, l'heure est venue de retourner au port, pour rejoindre nos bateaux. Cette fois ci c'est Ianis, aidé de Seb qui a pris les commandes. Le soleil étant revenu, la traversée du retour fut très agréable, et moins mouvementée qu'à l'aller, chacun pouvant à loisir somnoler ou profiter de la mer et du paysage. C'est le cœur empli de cette journée que nous nous sommes séparés, avec comme chaque année le désir de se retrouver pour une nouvelle activité. Le comité régional ONCF de Rennes tient à remercier tous ceux sans qui ces rencontres ne pourraient avoir lieu, les pupilles, bien sûr qui restent force de propositions quand ils le désirent sur le choix des activités, leurs accompagnateurs toujours présents, les bénévoles pour l'organisation de la journée et évidemment les adhérents qui, par leur cotisation offrent entre autre ces moments aux pupilles. Une mention spéciale pour nos skippers François et Yohann pour leur sympathie et leur professionnalisme.



2016

# FÊTE DE LA SOLIDARITÉ

Photos : Pascale Lalys



# MONTDIDIER



# 63<sup>e</sup> FÊTE



# FÊTE

## Moments de rires, de joie, d'amitié, de solidarité ...

La 9<sup>e</sup> fête de la solidarité a eu lieu le week-end de la pentecôte sur les installations du CCGPF des 3 doms à Montdidier. Comme chaque année, la fête a rassemblé pupilles et leurs familles, militants, sympathisants de l'ONCF ou simples visiteurs pour un rendez-vous fraternel. Notre belle association soufflait ses 112 bougies et sa 63<sup>e</sup> fête sous un ciel clément et sans eau preuve qu'en Picardie pardon dans les hauts de France il fait toujours beau. Le samedi soir après la distribution des couchages plusieurs moments d'émotion pendant le repas fraternel qui a réuni 430 personnes, le premier fut un hommage à deux camarades disparus Alain Descamps du CR de Lille qui a beaucoup œuvré pour l'ONCF et Sébastien Becarro animateur du centre de vacances du CCGPF de Briançon qui nous avait animé la fête 2015. Le deuxième moment d'émotion eut lieu pendant le concert de Fred chante Renaud avec ses tubes et surtout Mistral Gagnant interprété en langage des signes et en danse par Anne Louise et Wiaam deux jeunes pupilles de 11 ans. Le concert s'est terminé par l'interprétation du chiffon rouge version Fred repris en cœur par les convives. La deuxième partie de soirée fut animée par le DJ Victor et sa chanteuse Magalie style années 80 jusque tard

dans la nuit. Le dimanche matin après un bon petit déjeuner les 20 Comités Régionaux ont ouvert leurs stands pour l'arrivée des pupilles (105) et des visiteurs afin qu'ils s'adonnent aux différentes activités proposées : trampoline, tir à l'arc, tyrolienne, fort boyard, jeux en bois, balades en poney, karaoké, circuit voitures, des défis, des concours les pupilles repartiront avec des cadeaux plein les mains. Pour les plus courageux une randonnée était organisée par l'ASCB Paris st Lazare, pour les plus gourmands ils ont pu déguster les fameux produits régionaux ici et là, flammekuche, crêpes, tartine au maïs, huîtres, fraises au vin pétillant et bien d'autres produits. Il y avait aussi nos partenaires le jardin du cheminot qui proposait ses petites graines, l'action sociale SNCF qui a répondu aux différentes questions des familles et la soccrif qui s'était mis à l'heure de l'euro en proposant un jeu de football. A 12h00 après l'intervention du secrétaire général, Laurent Latouche, qui est revenu sur la réforme du ferroviaire qui ne sera pas sans laisser de trace dans l'entreprise et dans le monde associatif cheminot et notamment sur l'avenir de notre association. Il mettra aussi un petit couplet sur la loi travail qui va être néfaste pour l'ensemble du monde ouvrier avant d'appeler au verre de l'amitié et de la solidarité il remettra les clés de la voiture

(1<sup>er</sup> lot des bons d'entraides 2015) à l'heureux gagnant de Paris Montparnasse. L'après-midi chacun a pu aller et venir entre les stands avec des échanges culturels, intellectuels et sportifs avec la démonstration de Yamakassi présenté par des jeunes cheminots de Paris Sud Est sans oublier le concert de Fred qui a mis une ambiance sur la fête. Le dimanche soir le repas s'est passé dans la joie et la bonne humeur sous les tubes du moment de notre DJ Victor. Un grand merci à toute l'équipe sans qui cette fête n'aurait pas lieu, au personnel du CCGPF pour leur dévouement et leur disponibilité, à Arnaud venu spécialement de Briançon qui tout le week-end a animé la fête avec professionnalisme, à l'USCF, à l'action sociale SNCF, à la soccrif, au jardin du cheminot, aux élus locaux, aux représentants de la fédération CGT des cheminots, aux militants et les pupilles pour leur participation à notre fête de la Solidarité. Merci aussi aux partenaires : Le CCGPF SNCF, parc aventure d'Ailly sur noye, club hippique de Montdidier, anim'événementiel de la motte brebierre, loca fête de Gratibus, GMF, le CER de Picardie, la mairie de Montdidier. Rendez-vous l'année prochaine pour la dixième fête de l'ONCF à Montdidier le dimanche 4 juin 2017.

Gérard Cousin, responsable fête



# SOLIDARITÉ





# Démonstration de Yamakassi

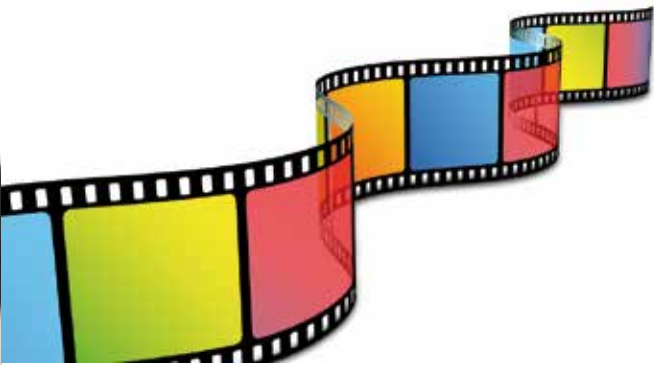


## TOURS



© ONCF

Compte rendu ARASC 18 juin CR TOURS « Première ARASC (Activité Régionale Annuelle Sportive et Culturelle) du comité régional de Tours. Le 18 juin s'est déroulée à Tours la première sortie régionale de notre comité, 3 pupilles ont participé à cette belle journée : Erwan, Estéban et Quentin ainsi que 4 accompagnateurs : un papa et 3 membres du CR (Laetitia, Emilien et Jérôme). Après l'accueil des pupilles en gare à 10h, nous sommes partis participer à un jeu d'Escape Game, nous avons 1 heure pour résoudre d'innombrables énigmes afin de pouvoir sortir de la pièce Léonard de Vinci où nous étions enfermés. Pour se reposer après ces intenses activités cérébrales, nous avons déjeuné au restaurant du foyer des jeunes travailleurs de Tours. Après la pause repas, nous avons été voir un film au cinéma associatif « les Studios ». Pour faire plaisir aux jeunes, notre équipe d'accompagnants s'est scindée en 2 pour voir différents films : Le chasseur et la reine des glaces, La loi de la jungle. En fin de séance, nous avons eu le privilège d'assister à une visite guidée des coulisses du cinéma avec au programme : visite des cabines de projection, visite de la bibliothèque du cinéma, visite de la salle des archives,... Après cette agréable journée, nous avons raccompagné les pupilles en gare. Nos 3 jeunes étaient heureux de leur journée et très motivés à participer à notre prochaine ARASC. Bilan très positif pour cette première ARASC de notre CR touraneau. »



© ONCF

C'est avec une grande émotion que nous avons appris le décès de notre camarade Guy Pelon le 06 mars 2016 à l'âge de 74 ans. Présent au sein du groupe de La Rochelle depuis plus de 35 ans, dont il a été responsable de 1988 à 1996 il n'y a pas eu une seule fois où son dynamisme ne nous montrait l'exemple. Membre de la commission de contrôle financier de 1991 à nos jours, nous n'oublierons pas sa rigueur et sa participation des plus assidues dans notre CR de Nantes. A noter aussi sa présence sans faille à tous les congrès nationaux pour représenter le groupe de La Rochelle, il était le doyen des délégués. Nous présentons nos sincères condoléances à toute sa famille.



© ONCF

**Au nom de l'ONCF, nous souhaitons à Adèle une longue et heureuse retraite.**

Le vendredi 24 juin notre secrétaire général a remis la médaille de l'ONCF à **Adèle Martins**, secrétaire de la fédération CGT des cheminots à l'occasion de son départ en retraite. Cette médaille récompense ton engagement solidaire depuis de très nombreuses années, tu fais partie des 52.869 adhérents qui nous permettent d'apporter le soutien moral et financier à nos 730 pupilles. Son engagement pour notre association allait bien au-delà de la simple solidarité financière, en effet au quotidien elle a toujours fait le lien entre la Fédération et l'ONCF et elle participait bénévolement à notre association tant en rédigeant des courriers administratifs qu'en réalisant les commandes pour les commémorations communes à nos deux structures.

## Agenda

**Séjour adapté à Paris**  
Du 14 au 23 Août 2016

**Séjours familles**  
**Été Paris**

06 au 13 août 2016

**Séjour Famille été**  
**au Chalet P. Sépard**

23 au 30 juillet 2016

30 juillet au 06 août 2016

**Séjour 18-25 ans à Cuba**

22 juillet au 01 août 2016

04 au 14 août 2016

15 au 25 août 2016

**Journée Commémoration de la grève insurrectionnelle des cheminots du 10 août 1944**

10 Août 2016 à l'Arc de

Triomphe à Paris

**Week-end moto Bordeaux**

Les 24 et 25 Septembre 2016

**Journée international**  
**des droits de l'enfant**

Le 20 Novembre



## Dons

**Dons des sections de retraités, comités régionaux et groupes versés au bénéfice des pupilles.**

**1316.85988 €** Par les Section : Brive, Vitry S/Seine, La Rochelle, Marseille, Mérignac, Sotteville, St-Germain au Mont-D'Or.

**3982.75 €** Par nos Groupes : Château-Thierry, Belfort, Laon Mantes, Laval-Mayenne, Rennes, Sotteville, Le Mans, La Rochelle, Nantes, Bordeaux, Saintes, Tarbes, Montargis, Dole, Portes-Les-Valences, Livron Val de Saone, Montluçon, Moulins, Annemasse, Miramas, Nice Cote d'Azur, Veynes.

**7553.42 €** Par les particuliers

Notre Conseil d'Administration et nos Pupilles adressent à tous leurs remerciements les plus sincères.

# Les drones, Réglementation



© Fotolia

De la passion pour le modélisme au désir d'exploration aérienne des paysages, piloter des drones est un nouveau loisir au succès sans cesse grandissant.

C'est un peu la folie des drones, du simple jouet à l'engin militaire, en passant par une multitude d'applications civiles, tout le monde souhaite disposer de son petit engin volant pour réaliser des images toujours plus surprenantes. Mais attention. Voici quelques conseils, avant de prendre son envol.

Le succès du drone, grand ou petit, tient à ce qu'il agrège la notion de mobilité à la prise d'images. Il est ainsi dans la lignée des caméras GoPro que skieurs ou les coureurs automobiles placent sur leurs casques. Il est partie intégrante de la révolution numérique, comme l'est le téléphone mobile ou encore le GPS. Il donne une nouvelle dimension aux photographies et vidéos numériques qui font le succès des réseaux sociaux.. Le drone est bel et bien en train de coloniser notre espace, ce qui n'est pas forcément un problème tant qu'il est entre de bonnes mains, respectueuses des règles et pas trop maladroites...

Il y a cependant un certain nombre de points à prendre en compte lorsque l'on envisage d'acheter un drone, et le premier est la sécurité : Les drones doivent être utilisés uniquement sous la surveillance d'un adulte. Il est par ailleurs

préférable de les faire voler en extérieur, loin de tout obstacle. De plus les hélices des drones peuvent provoquer des blessures aux doigts et aux mains, ce qui implique d'être prudent lorsque l'on en manipule un.

L'autre élément important relatif aux drones concerne la législation en vigueur. En France, en ce qui concerne les drones de loisir, il n'est pas nécessaire de détenir une autorisation spéciale pour faire voler son drone, tant que celui-ci ne vole pas au-dessus de 150m d'altitude et qu'il reste dans le champ de vision de son pilote. Ce dernier doit également rester immobile pendant le pilotage, ce qui exclut par exemple la possibilité de piloter un drone en étant en voiture ou en moto.

«10 principes pour voler en conformité avec la loi», annonce la DGAC : Je ne survole pas les personnes ; Je fais toujours voler mon drone à une altitude inférieure à 150 mètres ; Je ne perds jamais mon drone de vue ; Je n'utilise pas mon drone à proximité des aérodromes ; Je ne survole pas de sites sensibles ; Je n'utilise pas mon drone la nuit ; Je respecte la vie privée des autres ; Je ne diffuse pas mes prises de vue sans l'accord des personnes concernées et je n'en fais pas une utilisation commerciale ; En cas de doute je me renseigne.

## Les colos du CCGPF



© Fotolia

Il y a 30 ans, les cheminots gagnaient par la lutte, le choix de gérer les activités sociales, auparavant gérées par la SNCF. Ainsi les CE et un CCE étaient créés. La réforme ferroviaire a scindé notre entreprise en 3. Le CCE ne pouvant pas survivre à cette situation, c'est donc un Comité Central du Groupe Public Ferroviaire (CCGPF) qui a pris sa place au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Il couvre l'ensemble des cheminots des 3 Epic. Un accord de gestion des activités sociales a été signé par les organisations syndicales, permettant de maintenir des vacances de qualité.

Avec un budget de près de 10 millions d'euros, le secteur Enfance/jeunesse représente le premier poste de dépenses du Comité Central. Près de 15 000 enfants partent en vacances avec le CCE. Un chiffre en progression constante depuis plusieurs années.

Depuis les années 80, les destinations : mer, montagne ou campagne ont cédé la place à de séjours thématiques autour du sport (équitation, sport d'eau vive, ...), de la culture (univers mangas, théâtre,...), sans oublier les séjours linguistiques et itinérants. Dernier né de l'été 2016 : le Québec, soit une offre largement renouvelée.

Pour l'ONCF, le CCGPF reste notre partenaire privilégié tant pour permettre à nos pupilles de bénéficier des colos, pour l'organisation des séjours pupilles 18/25 ans (CUBA cette année), l'organisation de notre fête nationale au centre des 3 Dom à Montdidier, l'organisation de nos Activités Régionales Sportives et Culturelles.

## Le martyr d'Oradour-sur-Glane



© Fotolia

Le matin du 10 juin 1944, des chenillettes chargées de soldats allemands s'arrêtent à Oradour-sur-Glane. Cette bourgade paisible, proche de Limoges, compte au total 1200 habitants. La compagnie qui vient d'y pénétrer appartient à la division SS Das Reich du général Lammerding qui a, la veille, pendu 99 otages dans la ville voisine de Tulle. Les Allemands ont été attaqués dans les jours précédents par les maquisards qui veulent freiner leur remontée vers la Normandie où les Alliés viennent de débarquer. En guise de représailles, le général Lammerding ordonne à la compagnie de détruire Oradour-sur-Glane. La compagnie SS compte environ 120 hommes qui se sont déjà illustrés en Russie dans l'extermination des populations civiles. En début d'après-midi, le bourg est cerné et la population rassemblée sur le champ de foire sous le prétexte d'une vérification d'identité, sans oublier les enfants des écoles. Les SS agissent dans le calme et la population s'exécute sans broncher. Les hommes sont séparés des femmes et des enfants. Ils sont divisés en six groupes et enfermés dans des granges, sous la menace de mitraillettes. Vers 16 heures, les SS tirent des rafales et tuent les malheureux en quelques secondes. Puis ils mettent le feu aux granges bourrées de foin et de paille où gisent les cadavres.

Notre association est habilitée à recevoir des dons et legs (art 17 des statuts de l'association). Par son caractère de bienfaisance, l'ONCF est habilité à délivrer un reçu « CERFA » que le donateur produit aux services fiscaux lors de sa déclaration des revenus afin de bénéficier de la réduction fiscale correspondante (66% du montant du/des dons). Ce reçu « CERFA » est adressé tous les ans (aux environs de mars) avec la carte d'adhérent à l'ONCF afin qu'il soit disponible au moment de la déclaration des revenus.

Nom ..... Prénom .....

N° de CP .....

Adresse complète .....

Code postal ..... Localité .....

Adresse mail : .....

J'effectue un don au profit des pupilles de l'ONCF. Je verse ..... € par chèque libellé à l'ordre de l' « ONCF »

### CHANGEMENT D'ADRESSE

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél : ..... Portable : .....

Mail : .....

Changement de situation : - Retraite : à partir du .....

- Congé parental, congé sans solde, départ volontaire...

À compter du ..... au .....

## L'histoire de la photographie



Première photographie : Point de vue du Gras - DR

**Le Point de vue du Gras est la première photographie permanente réussie et connue de l'histoire de la photographie, prise par l'inventeur français Nicéphore Niépce (1765-1833) en 1826 ou 1827 dans sa maison de Saint-Loup-de-Varenes près de Chalon-sur-Saône en Bourgogne.**

Le principe de base de la photographie est connu depuis l'Antiquité : c'est la « camera obscura ». Une boîte noire, percée à un endroit, les rayons du soleil qui s'y engouffrent et reproduisent l'image du dehors... inversée ! Léonard de Vinci en était un utilisateur assidu. Au 19<sup>e</sup> siècle, on connaît les effets que peut avoir la lumière sur certains corps argentiques. Mais on ne sait pas capturer l'image.

**En 1826, Nicéphore Niepce** parvient à faire la première photographie de l'histoire. Réalisée à l'aide d'une chambre noire et d'une plaque d'étain enduite de bitume de Judée dissout dans l'essence de lavande, elle a nécessité une pose de 8h ! En 8h, le soleil a le temps de se déplacer, ce qui a pour conséquence une éclairage assez étrange...

**En 1829, Niepce s'associe avec Louis-Jacques M. Nicéphore Niepce** (1787-1851). En résulte l'invention du Daguerriotype qui permet d'obtenir des images de belle qualité sur une plaque métallique révélée au mercure. Au début, il faut 20 minutes de pose pour obtenir une image, puis seulement 10 secondes en 1855. Comme le temps de pose est long, les personnages en mouvement ne peuvent être capturés par le Daguerriotype... Seuls les personnages restant immobiles durant le temps de pose seront fixés sur la photo. **En 1849, Henri Fox-Talbot** invente le Calotype, et par la même occasion le procédé négatif : il faut huiler le papier pour le rendre transparent et ainsi en tirer un positif. La reproductibilité des images devient alors possible ! **En 1889, George Eastman** (fondateur de Kodak) produit la première pellicule souple en ruban. Ce procédé permet la démocratisation de la photographie.

**En 1985** apparaît le tout premier appareil photo numérique sans film ; Aujourd'hui, on se passerait difficilement de cette technologie pour immortaliser et partager nos moments de bonheur.

# Le petit billet d'humeur & d'humour

Quand on voit ce qu'on voit, p'is qu'on entend ce qu'on entend ... on a raison de penser ce qu'on pense !

Coluche

## Les congés payés en 1936



© DR

L'avènement des congés payés en France arrive en 1936. Bien sûr, des prémices avaient eu lieu, mais rien de généralisé. Le 3 mai 1936, les forces de gauche de France réunies en un « Front Populaire » remportent les élections législatives. Cette victoire représente un formidable espoir pour les ouvriers. Parmi les revendications de ceux-ci, l'obtention de congés

payés figure au même rang que le passage aux 40 heures hebdomadaires, pour autant, ce n'est que grâce à l'action de millions de grévistes que les 15 premiers jours de congés payés furent arrachés. L'adoption de la loi le 11 juin permet à de nombreux citoyens de partir en vacances et de se rendre sur les plages des côtes bretonnes et normandes, entre autres. A cette époque, chacun ne possède pas de véhicule. Aussi, le train est un moyen de transports populaire et abordable, d'autant que, après un bras de fer avec les compagnies de chemins de fer alors privées, l'état réussit à proposer un billet populaire de congés annuels avec 40 % de réduction pour les voyages individuels et 50 % pour les collectifs, appelé le billet Lagrange. Le 1<sup>er</sup> août, 560 000 personnes se ruent dans les gares, « Les hommes qui descendaient du train portaient un bleu tout neuf acheté pour l'occasion », se souvient avec émotion ce retraité de 92 ans aujourd'hui, 17 ans à l'époque.

Le confort est alors spartiate, les trains en 1936 possèdent encore 3 classes et les familles, souvent modestes, voyagent au plus bas coût, de plus, le train ne connaît pas les performances d'aujourd'hui et il faut souvent la journée pour rejoindre son lieu de villégiature. Mais où ces trains les emmènent-ils ? À la découverte de... la mer ? « La première fois, quand on voit la mer, subitement, le monde est beaucoup plus grand, plus large... » Mais contrairement à ce qui est souvent dit, il n'y a pas eu un déferlement de masse vers le littoral. On estime que cette année-là, 600.000 ouvriers sont partis de chez eux, la plupart pour aller dans leur famille. L'année suivante, ils seront encore plus nombreux à prendre le train : 1,8 million, soit 3 fois plus.

Face à eux, la classe bourgeoise affiche son mépris pour ces « congés payés » (ces nouveaux vacanciers découvrent la joie du camping) qui les obligent à fuir les stations balnéaires jusqu'à présent uniquement fréquentées par leurs familles. Elle se ligue contre le Front populaire et son « ministère de la Paresse ». Au cours de la seconde moitié du vingtième siècle les salariés ont obtenu trois, quatre, puis cinq semaines de congés payés. Les trains sont toujours bondés, mais heureusement les voyages sont plus rapides et plus confortables. L'émerveillement des enfants, lui est resté intact devant ces grandes machines qui représentent à leurs yeux aussi, bien plus qu'un voyage, une expérience, une aventure presque...



### À LIRE



« Les drones, la nouvelle révolution » : le premier livre sur les drones civils est sorti !

« Longtemps réservés aux militaires, les drones trouvent enfin aujourd'hui de nombreuses applications média et industrielles : photographie aérienne, surveillance, dépose d'objets, prélèvements d'air, inspection d'ouvrages, photogrammétrie... Richement illustré et accessible à tous, cet ouvrage vous fera découvrir tous les aspects des drones civils : historique, principes de fonctionnement, typologie, applications, télépilotage, sécurité et réglementation, montage d'un drone en kit. S'adressant aussi bien aux professionnels qu'aux particuliers, il vous poussera sans doute à endosser les habits de télépilote ! »

Édition : Eyrolles 28,00€



Le premier livre consacré à un demi-siècle de Handisport.

Des hommes et des femmes, athlètes de haut niveau, s'y sont illustrés avec détermination dans un élan de combativité aussi puissant que celui des sportifs qui concourent sur les pistes, les stades et dans les piscines des Jeux olympiques. Ces êtres d'exception ont marqué l'histoire du sport en France et dans le monde. De magnifiques photos proposées par la Fédération Française Handisport insufflent dans plus de vingt disciplines le goût du dépassement et illustrent l'esprit qui anime ces champions ! Passion, bonheur, honneur, ferveur et solidarité sont des valeurs qu'ils entendent partager. Cinquante ans de défis et d'exploits s'expriment dans ce palmarès exhaustif des mille champions médaillés des Jeux paralympiques.

Édition : Le cherche midi environ 8€

FACILE - Grille N°6

J		7	9				3	8	
E	6				2	7	9	4	1
U	4				9	8			6
X		4			1	3			
			8				1		
	7			2	3				4
	8	9	4	1	7				2
		2	3				7	6	

MOYEN - Grille N°7

	4		9	7		6			
	1			2		4			
			7	9	5				4
	8		6				1	9	2
		4						6	
	9	7	2				4		3
	2				6				
				4		3			6
				8		5	3		1

Résultats sur notre site : [www.oncf.asso.fr](http://www.oncf.asso.fr)